

**Intervention du Prof. Vêlayoudom Marimoutou,  
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien**

24 novembre 2020

---

**Covid-19 : l'appui de la COI**

Depuis 2009, la COI a mis en place un réseau régional de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes, plus connu comme le **réseau SEGA - One Health**, coordonné par l'Unité de veille sanitaire de la COI (UVS-COI) et soutenu par l'Agence française de développement (AFD).

C'est un **réseau régional regroupant plus de 250 professionnels** des ministères de la santé et de l'élevage de nos Etats membres et des institutions de référence comme le CIRAD ou l'Institut Pasteur de Madagascar.

Grâce à **l'échange d'information, au renforcement des capacités techniques et matérielles, à des ripostes communes, à des formations et une surveillance renforcée**, le réseau SEGA One Health a fait ses preuves lors de différentes crises sanitaires, en santé publique (grippe pandémique, peste, dengue, rougeole...) et en santé animale (fièvre aphteuse, fièvre de la vallée du Rift...).

Dans le cadre de la Covid-19, les appuis de la COI via le réseau SEGA One Health ont été adaptés en fonction de l'évolution de la situation mondiale et régionale :

- En janvier, avant que la maladie ne soit déclarée « urgence de santé publique de portée internationale », l'UVS assurait déjà une **veille épidémiologique partagée** avec les membres du réseau. Cette veille concernait aussi les outils et méthodes pour contrôler la Covid.
- Dès fin janvier, l'UVS a rédigé une **note technique** pour les services de surveillance et de riposte des Etats membres **en appui à la préparation** d'une éventuelle arrivée de l'épidémie dans la région.
- Début février, l'UVS a organisé aux Comores un comité technique régional, regroupant une soixantaine de membres du réseau SEGA pour :
  - partager les informations sur le niveau de préparation de chaque pays et les protocoles mis en place
  - discuter des meilleures approches pour prévenir l'introduction, et le cas échéant, pour gérer les premiers cas.
  - évaluer les besoins des pays.
- Dans la foulée, la COI a mis en place un **plan d'urgence avec le concours de l'AFD pour un montant de 500 000 €**. Ce plan d'urgence consistait principalement en un renforcement de la surveillance aux frontières et la gestion des premiers cas. Ce plan d'urgence incluait, entre autres, le pré-positionnement d'équipements de protection individuelle dans les entrepôts de la Croix-Rouge, le

financement pour la construction de centres d'isolement, des expertises ou encore le renforcement des capacités opérationnelles de surveillance aux frontières.

- C'est à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre que la covid-19 a atteint nos rivages. On a pu noter **l'efficacité dans la gestion des cas importés** notamment grâce aux préparations et aux dispositifs de surveillance aux frontières.
- Le contexte épidémiologique ayant changé, la COI, avec l'appui de l'AFD, a mis en place un second plan dénommé « **plan de riposte** », pour un montant de 4 millions d'euros. Il s'agissait de donner les moyens aux Etats membres de répondre à l'épidémie désormais présente sur les territoires. L'appui de la COI et de l'AFD a été élaboré sur la base des besoins exprimés par les Etats membres. Parmi ces soutiens, il y avait :
  - ✓ la livraison de tests de diagnostic rapides, de réactifs PCR, de matériels de prélèvements, de plateformes PCR, de matériels de diagnostic pour les zones périphériques (GeneXpert), de groupes électrogènes...
  - ✓ des protections pour les personnels de santé
  - ✓ des équipements de prise en charge des malades dont des respirateurs, des masques et lunettes à oxygènes, des lits d'hôpitaux et de réanimation...
- En parallèle, notre unité de veille sanitaire a poursuivi et même **renforcé le partage d'information** au sein du réseau SEGA One Health, indispensable à une action concertée en santé publique. Ces échanges continus et permettent de fixer des orientations et stratégies communes pour les prochains mois.
- En résumé, à travers le réseau SEGA One Health et grâce au soutien de l'AFD, nos Etats membres ont pu partager l'information, bénéficier de matériels pour renforcer leurs capacités internes et mieux gérer la crise. L'Union européenne a d'ailleurs décidé d'allouer un financement de plus de 9 millions d'euros en soutien à notre réseau, ce qui est une preuve de son utilité concrète et de la pertinence de son approche « One Health » comme promue par l'OMS.

### **Les leçons apprises**

Concernant les leçons apprises de cette gestion concertée de la pandémie dans notre région, je retiendrai :

- La confirmation que le dispositif SEGA One Health est un vrai atout face à des risques communs ;
- La nécessité d'**anticiper les difficultés logistiques** qui surviennent en cas de crise surtout dans les situations de confinement et de fermeture des frontières. Les filières d'approvisionnement en intrants ont été fortement perturbées. Il est donc nécessaire de réfléchir à un **plan de pré-positionnement de ressources et à des procédures d'urgence** pour pallier autant que possible les manques et difficultés d'approvisionnement en cas de crise.
- Dans le même ordre d'idée, il apparaît nécessaire d'**adapter les plans de contingence aux situations exceptionnelles** où la gestion de crise passe au plus haut niveau des Etats.

## **Recommandations**

Les questions qui se posent aujourd'hui sont nombreuses. Ce qu'il faut déterminer c'est si l'on va reconstruire en faisant comme avant ou si nous allons collectivement adopter de nouvelles approches. La Covid-19, on l'a vu, a conduit à plus de frugalité, à un retour aux circuits courts, à une réflexion sur les capacités locales de production.

La COI travaille sur un plan de relance à la demande de ses Etats membres. Ce qui est certains, c'est que nous allons réorienter certaines de nos activités en fonction des besoins.

Concernant les recommandations, la COI propose de :

- Renforcer la **connectivité régionale** : pour nos îles, c'est indispensable. La connectivité nous relie au monde, elle est le socle de la croissance. Le **numérique**, on l'a vu pendant la Covid, est un extraordinaire outil de communication, de connaissance, de créativité – il faut y investir, développer les technologies et les rendre accessibles. Quant à **l'aérien et au maritime**, ils sont au cœur des échanges commerciaux, de la circulation des biens et des personnes – c'est un immense défi stratégique et économique qui se présente et qui nécessite d'avoir une réflexion profonde, intersectorielle.
- Améliorer les **systèmes de production agro-alimentaire**, incluant la pêche, et promouvoir le commerce régional : il est question de sécurité alimentaire, de nutrition, d'emplois et de croissance aussi ;
- Mobiliser plus encore les Etats membres et les partenaires autour des **chantiers de développement humain** que sont l'éducation et la formation, la recherche scientifique et l'innovation, et, bien sûr, la santé publique. C'est le socle de tout développement.

Ces recommandations sont à mettre en relation avec la priorité politique donnée à **l'économie bleue** par nos Etats membres insulaires mais aussi par les Etats côtiers d'Afrique orientale. D'ailleurs, nous travaillons de concert avec l'UNECA sur cette question complexe et multiforme du développement de l'économie bleue qui, au-delà des secteurs traditionnels de la pêche et du tourisme, pose aussi des défis en matière de sécurité, de préservation des écosystèmes, de mobilisation des savoirs, de la recherche et des technologies pour susciter l'innovation et développer de nouveaux secteurs.

\*\*\*\*\*

Tout cela doit se construire dans un **multilatéralisme en réseaux renforcé**, dans tous les secteurs. Cette approche régionale, qui doit capitaliser sur les réseaux existants et être promue au sein des Etats, permettra d'atteindre des résultats probants notamment pour les Objectifs de développement durable.